



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés aux diplômes de
licence professionnelle en Sciences de Gestion

Option: Sciences de Gestion

Filière : Comptabilité Audit et
Contrôle de Gestion

THEME:

**ANALYSE DE LA MOBILISATION DE L'EPARGNE PAR LES
INSTITUTIONS FINANCIERES AU BENIN : CAS DE LA CAISSE
NATIONALE D'EPARGNE (CNE)**

Réalisé et présenté par :

KAKPO Kadoukpè Chantal & ESENGO Mbo Naomi

Sous la direction de :

Maître de stage :

Mr. Clément ADODEME
Chef service comptabilité

Directeur de mémoire:

Dr. YESSOUFOU Liamidi
Enseignant chercheur à la FASEG

Janvier 2017

AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à :

- mon père Jean KAKPO ;
- ma mère Emilie AGBOKOU.

KAKPO Kadoukpè Chantal

DEDICACE

Je dédie ce travail à :

- ma mère Mimi BAKU;
- mon père ESENGO Noel.

ESENGO Mbo Naomi

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce aux efforts conjugués de plusieurs personnes que nous tenons à remercier.

- Le Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) : Pr. IGUE Charlemagne BABATUNDE et le corps enseignant de la FASEG pour la qualité de l'enseignement que vous nous avez donné
- Notre maître de mémoire : Dr. YESSOUFOU Liamidi pour avoir accepté nous suivre;
- Monsieur WELE I. Pascal pour avoir pourvu à notre besoin en matière de documentation ;
- Monsieur clément ADODEME chef service comptabilité CNE pour nous avoir suivis lors de notre recherche ;
- Monsieur Gildas SORBI pour avoir mis à notre disposition quelques données importantes ;
- Mme TOHO Anick chef section commercial pour son soutien en documentation ;
- Mes frères et sœurs en particulier mon grand frère Isaac KAKPO pour son soutien matériel ;
- Tous ceux qui de près ou de loin nous ont soutenus de façon morale, par la prière ou quelque autre moyen ;
- Mes frères et sœurs de la lignée de LOKONDA HONDO et toute la famille ESENGO pour vos encouragements et conseils ;
- La famille MUKABACONDO Marthe pour votre encouragement et accueil ;
- Mr. Thibaut N'VEKOUNOUN chef comptable de la Poste ;
- Le jury pour l'honneur que vous nous faites en acceptant de juger ce travail.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AOF : Afrique Occidentale Française

CNE : Caisse Nationale d'Epargne

DAT : Dépôts A Terme

DPF : Directeur Financier de la Poste

EO : Epargne Ordinaire

ER : Epargne Retraite

ET : Epargne Tontine

SECSC: Section Exploitation Commercial et Suivi des Comptes

SO : Section des Opérations

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Répartition des agents de la CNE.....9

Tableau n°2 : Mesure des prévisions et réalisations.....28

Tableau n°3 : La cause principale des écarts observés entre prévisions et
réalisation de l'épargne.....29

Tableaux n°4 : Evolution de l'épargne de 2011-2015 à la CNE.....V

Liste des graphiques

Graphique n°1 : Histogramme de la cause principale des écarts entre prévisions
et réalisations.....29

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Introduction..... | 1 |
| Chapitre1 : Cadre institutionnel et déroulement du stage..... | 3 |
| Section1 : Cadre institutionnel de l'étude | 4 |
| Section2 : Déroulement du stage et observations..... | 10 |
| Chapitre2 : Cadre théorique et méthodologie de recherche..... | 14 |
| Section1 : Cadre théorique de l'étude..... | 15 |
| Section2 : Démarche méthodologique..... | 24 |
| Chapitre3 : Analyse des résultats et suggestions..... | 27 |
| Section1 : Analyse des résultats et vérification des hypothèses..... | 28 |
| Section2 : Suggestions et conditions de mise en œuvre..... | 31 |
| Conclusion..... | 33 |
| Références bibliographiques..... | 35 |

INTRODUCTION

Au lendemain des indépendances, tous les pays africains mus par une volonté de développement socioéconomique ont drainé l'épargne publique vers le financement des investissements. Les autorités africaines en général, et celles du Bénin en particulier, ont compris l'enjeu que constitue l'épargne publique dans ce processus. Cette philosophie explique la mise en place des institutions dont la mission est de collecter l'épargne sous forme de dépôts, afin d'en assurer une gestion efficace. Parmi ces institutions figurent les institutions financières de la Poste du Bénin SA, constituées des centres des chèques postaux (CCP) et de la caisse nationale d'épargne (CNE). Notons que le recours à ces institutions financières, au détriment des banques est dû aux insuffisances que présentent ces banques, dont l'une des conséquences est l'exclusion financière des petits opérateurs économiques.

Ainsi, La caisse nationale d'épargne (CNE) a pour but la collecte d'épargne. Elle contribue à l'amointrissement de la pauvreté dans les ménages, en leur offrant ses produits pour satisfaire leurs besoins. A ce titre la CNE met à la disposition de sa population une gamme variée de produits d'épargne à savoir : l'Épargne ordinaire, l'épargne tontine et l'épargne retraite. Ainsi, une gestion optimale de ces ressources s'avère indispensable pour une pérennisation de son activité.

C'est en s'inscrivant dans cette logique que la présente étude est focalisée sur le **thème** : « **ANALYSE DE LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE PAR LES INSTITUTIONS FINANCIERES AU BENIN : CAS DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE (CNE)** ».

Le présent document, qui présente les résultats de notre recherche, est structuré en trois chapitres. Le premier chapitre présente le cadre institutionnel et déroulement du stage, le deuxième chapitre présente le cadre théorique et la méthodologie de recherche et enfin le troisième chapitre présente l'analyse des résultats, les suggestions et les conditions de mise en œuvre.

Chapitre1 : Cadre institutionnel et déroulement du stage

Ce chapitre présente le cadre institutionnel de la Caisse Nationale d'Épargne et le déroulement du stage.

Section1 : Cadre institutionnel de l'étude et observations

Cette section présente l'historique, les missions, la structure organisationnelle, les activités de la Caisse Nationale d'Épargne (CNE).

Paragraphe 1 : Historique, Missions, Structure Organisationnelle et les activités de la CNE

Ce paragraphe présente l'historique, la mission, la structure organisationnelle et les activités de la CNE.

1-Historique

L'historique de la caisse nationale d'épargne du Bénin est lié à la colonisation française.

Créée en France le 09 Avril 1881, la caisse d'épargne a vu le jour en Afrique occidentale Française(AOF), le 22 juillet 1920. Le siège fédéral était à Dakar (au Sénégal) et chaque colonie avait une succursale. Ainsi la caisse centrale de Dakar avait ouvert ses portes le 30 septembre 1922 et la succursale pour le Dahomey et le Togo avait ouvert ses portes le 31 janvier 1923 à Porto-Novo. La dissolution de cette caisse fédérale est intervenue à la fin de l'année 1959 avec le mouvement d'indépendance et l'éclatement de l'AOF ; dès lors chaque pays a créé sa propre caisse nationale d'épargne.

Ainsi la caisse nationale d'épargne du Bénin a été créé le 31 décembre 1959 par la loi organique n°59-40 qui l'a nommé « **caisse d'épargne du Dahomey** » et lui confère la personnalité civile et l'autonomie francisée (article 1^{er}).elle remplace donc la caisse d'épargne de l'Afrique occidentale française (article2).

En raison de son autonomie financière, le conseil des ministres de l'union monétaire ouest africaine l'a classé en décembre 1975 « **établissement financière à statut Spécial** ».

En 1995, le gouvernement béninois, par décret n°95-197 du 11 juillet 1995, a renoncé au privilège d'établissement financier à statut spécial et a confirmé que la Caisse Nationale d'Épargne est ; et demeure une caisse d'épargne postale intégrée à l'office des postes et télécommunications.

Le décret n°2004-365 portant création de la société la poste du Bénin SA et approbation de ses statuts est intervenue le 28 juin 2004 dans le cadre de la scission de l'office des postes et télécommunication et consacre cette intégration.

Conformément à l'organigramme en vigueur issu de la décision n°102/LPB/082 /DRH/DPDRH-S du 28 avril 2016 portant organisation et attributions des services de **la poste du Bénin SA**.

2-Missions

Le texte de la mission de la caisse nationale d'épargne fait ressortir l'ambition suivante :

« assurer avec une garantie de sécurité, de fiabilité et d'accessibilité au plus grand nombre, les services de collecte de l'épargne à travers une entreprise financièrement équilibrée, reconnue pour la qualité de ses prestations et sa capacité d'adaptation à l'ensemble de sa clientèle et notamment des gros clients »

3-Structure organisationnelle de la CNE

La CNE n'a pas une structure organisationnelle particulière. Entant qu'institution de la poste du Bénin SA, tous ses organes de direction sont influencés par le conseil ministériel. Le département caisse nationale d'épargne comporte deux (02) sections.

A- La Section Exploitation Commerciale et Suivi des Comptes (SECSC)

Elle est chargée :

- ✓ de la définition et la mise en œuvre de la politique commerciale appropriée à la vente des produits ;
- ✓ du suivi personnalisé des comptes épargne retraite, des DAT, des gros clients et expatriés ;
- ✓ de la numérisation et l'actualisation des données administratives liées aux comptes clients et la gestion des mandataires ;
- ✓ de la comptabilité du centre et est composé de l'équipe des chargés de la clientèle : épargne ordinaire ; épargne tontine et épargne retraite ; gros clients et expatriés ; DAT.

B- La Section des Operations (SO)

Elle est chargée :

- ✓ du traitement des livrets pour renouvellement, clôturées livrets perdus etc. ;
- ✓ du calcul des intérêts ;
- ✓ de la gestion des contentieux ;
- ✓ de la régularité des saisies de toutes opérations ;
- ✓ de la gestion des archives ;
- ✓ du contrôle des opérations.

Paragraphe2 : les activités de la CNE

Le Département Caisse Nationale d'Épargne est chargé :

- ❖ d'organiser la prospection commerciale et l'animation de la force de vente ;
- ❖ de gérer les diverses opérations de la clientèle en matière de versement, de remboursement et de calcul d'intérêts ;
- ❖ de développer la promotion de nouveaux produits financiers ;
- ❖ d'assurer l'amélioration de la qualité des prestations ;
- ❖ de la gestion du contentieux relatif aux comptes d'épargne ;
- ❖ de gérer les archives des documents administratifs et comptables ;
- ❖ de la gestion des travaux préliminaires à la dématérialisation des livrets.

L'objectif visé est d'accroître le chiffre d'affaires à travers le développement de stratégie marketing et de qualité pour assurer la satisfaction de la clientèle.

❖ Produits de la CNE

➤ L'Épargne Ordinaire(EO)

Encore appelé épargne locale, elle est le premier produit mis sur le marché et est le plus demandé à la CNE. A partir du 1^{er} mars 2003, ce produit a été scindé en trois parties selon l'âge et la catégorie sociale à savoir :

- a- épargne « **Bienvenue Bébé** » pour les enfants (01) jour à (05) ans.
- b- épargne « **Junior** » pour les enfants de (06) ans à (18) ans. Pour accéder à ce produit il faut :
 - un montant minimum de cinq mille (5000) FCFA ;
 - un acte de naissance de l'enfant ;
 - une pièce d'identité du parent, tuteur ou donateur ;
 - une fiche de demande de livret n°1(annexe) dûment remplie par le client.
- c- épargne « **Sénior** » réservé aux personnes physiques majeures et aux personnes morales. Pour les personnes physiques majeures il faut :
 - un montant minimum de cinq mille(5000) FCFA ;
 - une pièce d'identité ;
 - une fiche de demande de livret n°1(annexe) remplie par le client. Pour les sociétés et groupements coopératifs il faut :
 - un montant minimum de cinq mille(5000) FCFA ;
 - les statuts ;
 - un procès-verbal de la réunion constitutive ;
 - les pièces d'identité des signataires ;
 - une fiche de demande de livret n°1 (annexe) remplie par les associés.

Ces comptes EO sont destinés à recevoir des opérations de retrait et de versement rémunérés à un taux de 3,5 l'an net d'impôt. Les fonds sont disponibles et sécurisés à tout moment.

➤ L'Épargne Tontine(ET)

Ce compte est ouvert à toute personne publique ou privée, salarié ou non, de toute profession. Elle permet de constituer un capital pour le financement d'un investissement ou projet dans le court terme. Les versements sont périodiques (jour/semaine/mois) et bloqués pendant toute la durée du contrat qui ne peut être inférieure à un (01) an.

Pour y adhérer, il faut :

- Un montant minimum de deux mille (2000) FCFA ;
- Une pièce d'identité ;
- Une fiche de tontine (annexe) remplie par le client.

L'épargne tontine a un taux de 3,5% l'an et les fonds sont sécurisés. Cependant, pour avoir au terme du contrat les fonds, il est établi par le client une demande de remboursement sur une fiche de remboursement intégral. Le compte est ainsi traité et clôturé et le remboursement au client se fait dans un délai de quinze (15) jours.

➤ **L'Épargne Retraite (ER)**

Elle a été officiellement lancée à Porto-Novo le 13 mars 1997. Elle permet au client de constituer un capital pour assurer sa retraite en effectuant des versements périodiques. Sa durée est comprise entre cinq(05) et vingt-cinq (25) ans. Le montant est librement décidé par le client.

Pour y adhérer, il faut :

- un montant minimum de cinq mille (5000) FCFA ;
- une pièce d'identité ;
- un contrat d'épargne retraite (annexe).

Les versements sont en espèces, par chèque certifié, par mandat ou par prélèvement à la source et est rémunéré à un taux de 3,75 l'an. Le client a donc ses fonds sécurisés, rémunérés et une retraite paisible.

❖ **Ressources**

- **Les Ressources Humaines**

Il s'agit ici du facteur travail essentiellement constitué par le personnel de la CNE recruté par la poste du Bénin SA. Le département caisse nationale d'épargne comporte au 1^{er} juillet 2016 quinze (15) agents et cinq (05) volontaires envoyé par l'Etat.

La répartition par catégorie et par sexe de ces agents est résumée dans le tableau ci-après :

Tableau n°1 : Répartition des agents de la CNE

| Catégorie | Hommes | | Femmes | | Total | |
|--------------------|----------|-----|----------|-----|----------|-----|
| | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % |
| Agents cadres | 1 | 10 | 2 | 20 | 3 | 15 |
| Agents de maîtrise | 3 | 30 | 1 | 10 | 4 | 20 |
| Agents d'exécution | 3 | 30 | 5 | 50 | 8 | 40 |
| Volontaires | 3 | 30 | 2 | 20 | 5 | 25 |
| Total | 10 | 100 | 10 | 100 | 20 | 100 |

Source : Statistiques, Août 2016

- Les Ressources Matérielles

Les ressources matérielles sont constituées de l'ensemble des infrastructures postales installées dans tous les départements du Bénin. La CNE a, à son actif, des matériels de transport, de bureau et informatiques. Il faut noter que "REFLEXION 4" et "POSTALIA" sont les logiciels de gestion actuellement opérationnels à la CNE. Quant à l'espace disponible pour les bureaux des agents, nous notons qu'il est étroit. Cette insuffisance est due à l'espace occupé par les matériels informatiques qui ne fonctionnent plus et les archives entreposés dans les placards aménagés à cet effet. La CNE dispose actuellement sur le territoire national 105 agences commerciales.

- Les Ressources Financières

Elles sont constituées en grande partie des avoirs des clients. Ces avoirs permettent de faire des placements dans les banques et d'acquérir des titres. Les taxes sur remboursement précoce (comprises entre 1000F CFA et 2500F CFA), les taxes sur livrets perdu ou détériorés (5000F CFA), les taxes sur renouvellement de livrets (500F CFA), les frais de clôture de compte (5000F CFA) et la vente de livret (500F CFA), sont des produits qui participent au renforcement du patrimoine de **la poste du Bénin SA**. Ainsi au cours des cinq dernières années, la CNE a pu réaliser comme produits une somme de 16 166 231 592 FCFA.

Section 2 : Déroulement du stage et observations

Cette section présente d'une part le déroulement de notre stage à la CNE et d'autre part les observations du stage.

Paragraphe 1 : Déroulement du stage

Ce paragraphe présente les connaissances acquises et les travaux effectués au cours de notre stage

A- Connaissances acquises

Les trois (03) mois de stage effectués au sein de la CNE nous ont permis de mieux nous familiariser aux membres de l'entreprise. Comme connaissances, nous avons appris le fonctionnement des logiciels REFLEXION et POSTALIA à travers le calcul des intérêts sur épargnes. Ainsi, nous nous sommes rendu compte de l'écart existant entre la théorie et la pratique. Notre période à la CNE nous a aussi permis d'exécuter plusieurs d'autres tâches qui ont contribué à améliorer notre expérience professionnelle.

Notre stage, étalé sur une période de trois mois s'est déroulé dans les locaux de la caisse nationale d'épargne (CNE). Nous avons été chaleureusement accueilli à notre arrivée, par le chef centre qui nous a fait une présentation brève de la CNE. Ensuite, il nous a conduit, vers la cheffe Section Exploitation Commerciale et Suivi des Comptes qui nous bien reçu. Au cours de notre entretien, elle a voulu savoir la formation que nous avons faite. Ainsi elle nous a orientés vers le service comptabilité où nous avons été installés, pour le démarrage des travaux. Quelques semaines après, suite à nos entretiens avec le chef service de la comptabilité et les constats effectués, vu les difficultés que rencontre cette institution, nous avons commencé par réfléchir sur le thème de notre étude.

B- Travaux effectués

Cette rubrique présente les travaux effectués dans les sections et services parcourus.

1-Service comptabilité

Dans ce service, nous avons effectué le traitement des bordereaux de versement et de remboursement à travers la codification. En effet, c'est un processus qui consiste à pointer chaque opération inscrite sur le bordereau que

sur le bulletin. Il faut, ensuite, vérifier la date d'opération et attribuer un code au bordereau suivant la nomenclature établie par les services postaux. Enfin, on procède au classement de ces bordereaux déjà codifiés par date et par code selon que ça soit un versement ou un remboursement.

2-Service calcul des intérêts

A ce niveau, nous avons appris à calculer les intérêts à l'ordinateur d'après deux logiciels dont dispose la CNE : réflexion et POSTALIA. En effet le calcul se fait dans réflexion qui est l'ancien système puis on vérifie si le même montant se retrouve dans POSTALIA le nouveau système. Si le montant est le même on l'inscrit dans le livret, sinon on voit où se trouve l'erreur pour corriger.

3-Service dossier

Dans ce service, on procède au changement de clause, au renouvellement des livrets, à la demande de rectification de nom et à l'autorisation de demande de remboursement partiel et intégral. De plus on prépare les nouveaux livrets pour tous les bureaux et agences de poste.

a-Changement de clause

Il intervient lorsqu'il s'agit des comptes ouverts à des enfants devenus majeurs ou des comptes ouverts par des donateurs. Avant tout changement de clause, il est demandé au client d'apporter deux spécimens de signature légalisés, préalablement retirés au guichet. Cette opération consiste à remplacer dans le système informatique, l'ancien code par le nouveau code correspondant au statut actuel du client. Il est procédé ensuite à la modification de l'ancien code dans le livret.

b- Renouvellement des livrets

Le renouvellement concerne les livrets, perdus ou détériorés. Pour chaque renouvellement, le calcul des intérêts est effectué par le service calcul des intérêts. Les livrets terminés et renouvelés conservent leurs anciens numéros et localisation tandis que les livrets perdus perdent les leurs. Ainsi une fiche de rappel est établie en remplacement de la demande d'ouverture du livret perdu pour notifier que ce compte a existé dans le temps.

c- La demande de rectification de nom et l'autorisation de demande de remboursement partiel

La rectification du nom ou prénoms est effectuée sur la demande des titulaires de compte. Pour cela, ils produisent un certificat d'individualité ou toute pièce justificative de leur identité et une fiche rectificative du nom à retirer au guichet. Pour des demandes de remboursement partiel dans un bureau de poste ou dans une agence où le compte du client n'est pas localisé, il est demandé au client d'aller prendre une autorisation. Ainsi, la demande de remboursement est autorisée si le client a une provision suffisante et s'il y a conformité entre la signature apposée sur la demande et sur le bulletin de premier versement ou le spécimen de signature.

4-Service commercial

Dans ce service, nous avons eu à réceptionner les contrats par les commerciaux en accomplissant plusieurs tâches tel que

- ✓ enregistrer le contrat dans un cahier de registre en lui donnant un numéro DCNE qui est un numéro d'ordre ;
- ✓ créer un numéro du contrat DPF qui est un numéro qui permet d'identifier le contrat dans la base des données ;
- ✓ saisir le contrat par rapport à l'identité de la personne concernée.
- ✓ décharger et remettre le contrat.

Paragraphe 2 : Observations du stage

Ce paragraphe a permis à faire un diagnostic interne et externe de la structure afin de déceler les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la CNE

➤ Etat des lieux de la CNE

Parlant d'état des lieux, nous allons exposer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la CNE.

➤ Forces

Au nombre des forces de la Caisse Nationale d'Épargne nous avons :

- Proximité des agences CNE et densité du réseau de collecte de fonds sur toute l'étendue du territoire national ;
- Diversité de la clientèle ;

- Environnement favorable ;
- Existence de marché pour l'activité d'octroi de crédit.

➤ **Faiblesses**

Il s'agit ici d'énumérer les faiblesses de la CNE. Nous avons :

- faible pénétration dans les zones rurales ;
- retards dans l'acheminement de la comptabilité de versements et de remboursements des agences et bureaux de poste vers la CNE ;
- tous les bureaux ne sont pas informatisés.

➤ **Opportunités**

Nous pouvons définir les opportunités comme l'ensemble des facteurs de l'environnement de l'entreprise qui peuvent en procurer des avantages importants pour mener à bien ses activités. Ainsi on peut citer : la population majoritairement jeune, la position géographique de la société,

➤ **Menaces**

On entend par menace ; tous les facteurs externes qui ont un impact négatif sur le fonctionnement de l'entreprise.

Constituent des menaces à la CNE, toutes les entreprises avec lesquelles elle partage les mêmes domaines d'activités. Il s'agit des banques, les systèmes financiers décentralisés, les tontiniers ambulants. L'inexistence des agences de la CNE dans les zones rurales, le taux de chômage élevé.

Chapitre 2 : Cadre théorique de l'étude et méthodologie de recherche

Ce chapitre présente le cadre théorique de notre étude et la démarche méthodologique.

Section 1 : Cadre théorique de l'étude

Cette section présente d'une part les fondements et orientations de l'étude et d'autre part l'analyse conceptuelle.

Paragraphe 1 : Fondements et orientations de l'étude

Ce paragraphe présente d'une part la problématique et l'intérêt de l'étude et d'autre part les objectifs et hypothèses de travail.

1- Problématique et intérêt de l'étude

Problématique

La politique socioéconomique d'une nation dépend en priorité de la performance de ses entreprises, qu'elles soient industrielles, commerciales ou prestataires de services, et quelle que soit leur nature juridique. Sa mise en œuvre est évaluée par des indicateurs chiffrés, dans le but d'apprécier l'efficacité et l'efficience des entreprises dans l'utilisation de leurs ressources, compte tenu de la nature de leurs activités.

La Caisse Nationale d'Épargne (CNE) est une entité de la Poste du Bénin SA, qui est placée sous la tutelle de l'État. Son activité est la collecte et la rentabilisation de l'épargne. En effet, l'épargne est la part du revenu non consacré à la consommation immédiate. À ce titre, les besoins de placement impliquent la nécessité d'épargner. L'une des raisons pour laquelle les clients épargnent, est d'être capable de faire face aux aléas de la vie. Pour mobiliser l'épargne, elle adopte une politique de collecte.

Selon les statistiques de 2016, l'épargne ordinaire représente une part importante des ressources de la CNE, soit 95,82% des ressources. Mais ces ressources sont très volatiles, du fait de leur exigibilité à court terme. Ceci est susceptible de créer des tensions de trésorerie aux guichets des bureaux de la Poste et des agences de la CNE. L'épargne tontine, quant à elle, représente une part moins importante, soit 4% des ressources de la CNE. En réalité, ce produit devrait permettre la stabilisation des ressources de la CNE et une réduction des difficultés de trésorerie liées à l'épargne ordinaire, à cause de sa durée relativement courte (1 an). Cependant, force est de constater que ce

produit n'arrive pas à couvrir les tensions de trésoreries, étant donné que beaucoup de clients clôturent leur compte avant échéance.

Enfin, l'épargne retraite représente une faible part des ressources de la CNE, soit 0,174% des ressources. Une analyse des états financiers de la structure nous montre qu'en 2011, le total des versements s'élève à 32 505 269 000, celui des remboursements est de 33 450 478 000 et l'épargne nette est de - 945 209 000. En 2012 les versements se sont retrouvés à 28 395 356 000 et les remboursements à 31 017 294 000 puis l'épargne nette est de -2 621 938 000. En 2013, nous avons comme versements 28 451 690 000, les remboursements sont de 28 403 517 000 et l'épargne nette est de 48 173 000. En 2014, les versements sont de 33 317 542 000 ; les remboursements de 31 389 558 000 et l'épargne nette de 1 927 984 000. Enfin en 2015 les versements se sont élevés à 37 515 763 000, les remboursements à 35 328 502 000 et l'épargne nette à 2 187 261 000. Nous constatons que sur la période considérée, les épargnes nettes des deux premières années sont négatives et pour les trois dernières années elles sont positives et tendent vers la négativité. Il ressort de ces observations que la CNE n'a pas la maîtrise de ces réalisations qui pourrait induire les difficultés de trésorerie qui risquent d'être préjudiciables à l'institution à long terme notamment en ce qui concerne sa politique de mobilisation.

Au regard de tous ces constats, la question centrale qui se dégage de cette étude est comment analyser la politique de mobilisation de l'épargne ? Cette question a été décomposée en questions spécifiques suivantes :

- la politique de collecte de l'épargne de la CNE est- elle efficace ?
- quelles sont les causes des écarts observés entre les prévisions et les réalisations de l'épargne ?

C'est pour apporter des réponses satisfaisante à ces interrogations que nous avons choisis de travailler sur le thème : « **ANALYSE DE LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE PAR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES AU BENIN : CAS DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE (CNE)** »

Intérêt de l'étude

La question de l'efficacité de la politique de collecte de l'épargne abordée dans cette étude est d'une importance capitale pour la pérennité des caisses d'épargne. Notre étude permettra :

- aux responsables de la CNE de contribuer à l'amélioration de la viabilité de la CNE pour une pérennité certaine à travers l'atteinte des objectifs poursuivis dans le cadre de la présente étude, et leurs permettra également d'accroître le niveau de mobilisation de l'épargne et d'être plus efficace dans le processus de prévisions de leur réalisation ; de prendre toutes les mesures appropriées afin d'améliorer la politique de mobilisation de l'épargne.
- aux chercheurs à divers niveau d'obtenir une source de documentation en ce qui concerne l'analyse de la mobilisation de l'épargne par les institutions financières au Benin : cas de la caisse nationale d'épargne (CNE)
- à nous-mêmes d'améliorer nos connaissances sur la rentabilité et d'expérimenter de façon pratique la formation reçue.

2- Objectifs de l'étude

Nos objectifs sont de deux ordres : il s'agit de l'objectif général et des objectifs spécifiques.

Objectif général

Notre étude a pour but d'analyser la politique de mobilisation de l'épargne en vigueur à la CNE

Objectifs spécifiques

De façon spécifique, cette étude vise à :

- apprécier l'efficacité de la politique de collecte de l'épargne mise en œuvre à la CNE ;
- identifier la cause principale des écarts observés entre les prévisions de collecte et les réalisations de l'épargne ;

3- Hypothèses de recherche

Hypothèse n°1 la politique de collecte de l'épargne en vigueur à la CNE n'est pas efficace.

Hypothèse n°2 les écarts observés entre les prévisions de collecte et les réalisations sont dus au manque de motivation du personnel.

Paragraphe 2 : Revue de littérature

Ce paragraphe présente la clarification des concepts clés concernant le thème de notre étude et la synthèse des travaux antérieurs.

1- Clarification conceptuelle

▪ Notion de caisse

En comptabilité, la caisse représente les espèces que l'entreprise procède. C'est un compte d'actif qui mesure les variations des liquidités en cours d'exercice et leur montant à la fin de l'exercice.

▪ Enjeux de la caisse

Le compte caisse permet de représenter la valeur des espèces. Il a comme caractéristique de ne pas affecter une recette particulière à une dépense particulière. C'est le principe d'unité de la caisse. Une analyse de ce compte vérifiera d'éventuels abus de biens sociaux, vols etc.

▪ Notion de caisse d'épargne

La caisse d'épargne est un établissement financier qui reçoit des dépôts de numéraire de faible montant et qui capitalise annuellement les intérêts (avoir un livret de caisse d'épargne).

▪ Notion d'épargne

C'est une partie non consommée du revenu d'un agent économique, employée pour construire un capital.

- **Notion d'épargne liquide**

Elle permet d'avoir de l'argent immédiatement disponible.

- **Notion d'épargne financière**

Elle permet de disposer à terme d'une augmentation des sommes à la banque, dans des produits financiers ou même l'immobilier.

- **Notion d'épargne non financière**

Elle consiste à placer son argent dans des actifs non financiers, par exemple des biens immobilier ou mobilier, des objets d'art ou de collection, etc.

- **Notion d'épargne volontaire**

Elle est la partie de l'épargne que l'on choisit de mettre de côté. A l'inverse, l'épargne peut être forcée. Dans ce cas, le montant mis de côté n'est pas liée à une décision personnelle. C'est le cas par exemple des prélèvements sociaux destiné à des caisses de retraite, qui reverserons cette partie du salaire à terme.

- **Notion d'épargne non volontaire**

Elle est celle qui n'est pas le fait d'un choix délibéré de l'individu. C'est de cotisation, des assurances et entre les prélèvements obligatoires.

- **Notion d'institution**

Une institution est une structure d'origine coutumière ou l'égale, faite d'un ensemble de règles tourné vers une fin, qui participe à l'organisation de la société ou de l'Etat.

En économie, une institution financière est une institution publique ou privé, qui assure une mission économique ou financière et qui fournit des services financiers à ses clients.

2- Synthèse des travaux antérieurs

Les méthodes de prévision

Prévoir, c'est collecter les informations internes et externes permettant d'établir pour une période considérée, un programme d'action, une norme. De ce fait, la prévision définit un but à atteindre et les moyens pour y parvenir. L'entreprise se consacre alors à un double exercice de prévision d'activité future et de déclinaison des objets du plan opérationnel élaboré par le service budget comprenant gestionnaire, comptable et technicien qui seront chargés d'animer les navettes budgétaires à l'intérieur de l'entreprise. Ces deux éléments contribuent conjointement à la détermination des objectifs du budget.

Selon FISHOFF (1994), une prévision peut être définie comme un ensemble de probabilités associées à un ensemble d'évènements futures. Entre autre, elle est la détermination chiffrée ou non d'un phénomène, d'une grandeur ou d'un ensemble de grandeurs relatifs à une période future.

Pour BOURBONNAIS R. et USINIER J. C (1992), les méthodes de prévision sont diverses et variées. Les types de prévisions différents selon la prévision (court, moyen ou long terme), la finesse (micro-économique ou macro-économique) et la technique (quantitative ou qualitative).

Pour ces auteurs, la mise en place d'un système de prévision doit respecter certain nombre d'étapes qui apparaissent comme autant de maillons d'une chaîne. Ces étapes sont au nombre de six (06), à savoir : les données ; les méthodologies prévisionnelles ; l'information du traitement ; la gestion et la mise à jour des données ; la prévision et l'introduction de la prévision dans l'entreprise.

Les techniques de prévision varient selon qu'il s'agisse de prévision de vente, de production d'approvisionnement, d'investissement ou de trésorerie. La prévision ne doit pas être la reconduction pure et simple sans action préalable des résultats. Elle doit se baser sur une attitude scientifique et collective.

Il ressort de ce qui précède que la prévision doit faire appel dans un premier temps, à une démarche scientifique permettant de mieux évaluer les évènements futurs susceptibles de se réaliser, puis dans un second temps, à une démarche collective permettant de faire participer activement tous les responsables à l'établissement des budgets de l'entreprise.

- **Les déterminants de l'épargne**

- **Les motifs micro-économiques**

On considère que l'épargne à trois buts micro-économique :

- Spéculer (espérer obtenir une plus-value) en effectuant un placement.
- Prévoir des problèmes futurs (motif de précaution pour faire face aux incertitudes de l'avenir)
- Economiser pour un achat futur (motif de transaction).

- **Les déterminants macro-économiques**

Théorie néo-classique de l'épargne

Pour les néo-classiques, c'est le taux d'intérêt qui conditionne l'épargne, « renforcement à la consommation immédiate »

Le taux d'intérêt étant le prix de l'argent, le prix du temps, le taux d'intérêt est en effet la rémunération à la consommation immédiate. Ainsi, plus le taux d'intérêt est élevé, plus les individus acceptent facilement de renoncer à une consommation immédiate de cet argent et épargnent.

Cette théorie de la relation entre épargne et taux d'intérêt est au centre de la politique monétaire pratiquée par les banques centrales.

En effet, en période d'inflation, les banques centrales augmenteront le taux d'intérêt. De cette manière, l'argent sera « plus cher » à obtenir ce qui aura comme conséquence de réduire l'argent en circulation (celui-ci étant moins abordable) et la consommation (donc la demande globale diminuera) et les individus auront tendance à privilégier l'épargne car celle-ci sera mieux rémunérée.

Théorie keynésienne

Dans cette théorie, c'est le revenu qui conditionne l'épargne. Celle-ci est vue comme étant la partie du revenu qui n'est pas consommée.

Pour un revenu élevé, on aura une épargne élevée. Pour un revenu faible, on aura une épargne faible.

Si le taux d'intérêt diminue et que l'on avait tendance à épargner, on aura tendance à remplacer l'épargne par la consommation. A l'inverse, si l'on a un taux d'intérêt élevé, on aura tendance à épargner.

Le taux d'intérêt va être exploité comme étant un indicateur du choix d'épargne. L'épargne prend différente forme (cf infra). Pour les keynésiens, le taux d'intérêt ne permet que de la répartir suivant ces formes.

- **Les déterminants sociologiques de l'épargne**

- ✓ **L'âge**

Franco Modigliani explique les évolutions de la consommation et de l'épargne par le cycle de vie de l'individu :

Les jeunes et les personnes âgées sont ceux qui épargnent le moins : les personnes âgées goûtent à l'épargne amassée pendant leur vie professionnelle et les jeunes doivent s'équiper.

Les personnes qui épargnent le plus sont donc les individus ayant entre 30 et 50 ans : les responsabilités sont de plus en plus grandes, ce qui s'accompagne de hausse de salaire.

Toutefois, depuis la crise de 2008, on assiste à un accroissement de la durée d'épargne notamment chez les personnes âgées pour assister les générations suivantes. Ils vivent plus longtemps et sont plus riches que la génération précédente (notamment grâce aux biens acquis à crédit lors des trente glorieuses où l'évolution des salaires et de l'inflation permettait de compenser les taux d'intérêt des crédits).

- **La catégorie socioprofessionnelle**

Les catégories socioprofessionnelles inférieures (ceci est partiellement expliqué par la théorie keynésienne selon laquelle ce sont les revenus qui déterminent l'épargne)

- **Le statu socioprofessionnel**

On observe des différences entre salariés et non salariés (professions libérales, chefs d'entreprise, etc). Les non salariés ont tendance à mettre davantage de côté car ils cherchent à accroître leur patrimoine professionnel pour avoir plus de clients. Ils sont aussi beaucoup plus « sages dans leur manière de consommer (le fait qu'ils aient à gérer plus d'un budget leur responsabilisant davantage), calculateurs et prévoyants que les salariés ce qui s'explique par un avenir assez incertain (leur chiffre d'affaires peut conditionner leur niveau de vie, avec éventuellement des variations saisonnières importantes). A l'inverse, le salarié qui n'est pas soumis au risque de l'exploitation est beaucoup moins prévoyant. Les professions à revenu faible (ouvriers, employés) ont un moins bon accès à l'information et des connaissances des mécanismes financiers moins solides que les autres professions et ont donc davantage tendance à céder à la consommation immédiate.

- **L'éducation**

L'éducation, l'environnement social, religieux et culturel conditionnent la volonté d'épargner ou non plus tard. Des individus sont beaucoup plus calculateurs que d'autres, ce qui s'explique par l'éducation scolaire reçue.

Section 2 : Démarche Méthodologique

Cette section présente la population, l'échantillon, les outils de collecte des données, les difficultés rencontrées, le cadre opératoire de l'étude et le traitement des données.

Paragraphe 1 : Population, échantillon et outils de collecte des données

Ce paragraphe présente la population étudiée, l'échantillon considéré et les outils qui ont servis à la collecte des données.

➤ Population

La population est l'ensemble vers lequel est orienté toute étude statistique pour la compréhension de l'énoncé. Ainsi notre population est l'ensemble formé par les agents de la caisse nationale de l'épargne (CNE), ils sont au nombre de 20 agents.

➤ Echantillon

Lorsque la population est trop grande pour être étudiée de façon exhaustive dans toute sa globalité, on choisit alors pour son étude une partie de la population. Etant donné que notre population n'est pas trop grande pour être étudiée alors notre échantillon va porter sur l'ensemble des agents de la caisse nationale d'épargne c'est-à-dire sur les 20 agents.

➤ Outils de collecte de données

Les outils de collecte des données utilisés sont: la recherche documentaire, le guide d'entretien (Annexe), le questionnaire (Annexe), la recherche par internet.

○ Recherche documentaire

La recherche documentaire nous a permis d'avoir accès à plusieurs documents dont les anciens mémoires (Ste félicité, HECM) et quelques ouvrages d'analyse financière en plus de recherche par le net avec lesquels nous avons faire la revue de littérature. Les états comptables DCNE /SECSC et les états financiers de la poste ont contribué à la présentation des données de nos analyses.

- **Guide d'entretien**

À ce niveau, nous avons échangé avec cinq agents de la CNE tels que le chef centre, les chefs sections, le chargé de la comptabilité, le chargé du contentieux ainsi que le chef comptable de la poste.

- **Questionnaire**

Le questionnaire nous a permis de collecter les données pour l'élaboration des tableaux et histogramme afin de faire une bonne analyse des résultats.

❖ **Cadre opératoire de l'étude**

Dans le cadre de la validation de nos hypothèses nous avons des seuils de décisions par hypothèse.

L'hypothèse n°1 sera vérifiée si les prévisions de collecte ne sont pas atteintes sur la période de l'étude.

L'hypothèse n°2 sera vérifiée si après le traitement des données on constate que la fréquence la plus élevée est celle relative aux causes des écarts qui se rapporte à la modalité de la motivation du personnel.

Paragraphe2 : Traitement des données et difficultés rencontrées

Cette rubrique a permis de présenter la façon dont les données ont été traitées ainsi que les difficultés rencontrées

1- Traitement des données

Les résultats issus de nos enquêtes seront présenter sous forme de tableaux retraçant les effectifs et les fréquences relatives des différentes variables afin de permettre une bonne analyse et une meilleure vérification des hypothèses. Une représentation graphique sera faite pour illustrer ces résultats. Il s'agit donc de la méthode comparative, compte tenu du caractère quantitatif des données. Compte tenu de la taille très réduite des données à mobiliser, nous allons procéder à un dépouillement manuel des réponses au questionnaire.

Après collecte des résultats, il est constaté que l'échantillon prévu n'a pas été respecté du fait de l'indisponibilité de certains agents à remplir le questionnaire et de la mauvaise foi de certains agents.

Pour le traitement des données, nous avons utilisés des logiciels tels que Word pour faire la saisie ; Excel pour les histogrammes.

2- Difficultés rencontrées

Au cours de notre stage, nous avons été confrontés, à d'énormes difficultés qui ont été pour nous un frein à l'évolution de notre travail. Au nombre de ceux-ci nous pouvons citer :

- la rétention de l'information liée au secret professionnel ;
- l'inexistence des états financiers à la CNE ;
- l'inexistence d'une bibliothèque à la CNE ;
- l'indisponibilité de certains responsables à cause des obligations professionnelles ;
- les difficultés liées à la collecte des informations nécessaires à la rédaction du présent mémoire ;

Chapitre 3 : Analyse des résultats et suggestions

Ce chapitre présente d'une part l'analyse des résultats et la vérification des hypothèses puis d'autre part nos suggestions et les conditions de mise en œuvre.

Section1 : Analyse des résultats et vérification des hypothèses

Cette section présente l'analyse des résultats issus de nos enquêtes puis la vérification de nos hypothèses.

Paragraphe1 : Présentation et analyse des résultats

Ce paragraphe présente les résultats obtenus et les analyses faites de ces résultats.

1- Présentation des données relatives à l'hypothèse n°1

Tableau n°2 : Mesure des écarts entre prévisions et réalisations de l'épargne

| Années | prévisions | réalisations | Ecarts favorables | Ecarts défavorables |
|--------|---------------|----------------|-------------------|---------------------|
| 2011 | 1 120 000 00 | -945 209 000 | - | 2 065 209 000 |
| 2012 | 1 125 000 000 | -2 621 938 000 | - | 3 746 938 000 |
| 2013 | 1 180 000 000 | 48 173 000 | - | 1 131 827 000 |
| 2014 | 1 235 000 000 | 1 927 984 000 | 692 984 000 | - |
| 2015 | 1 750 000 000 | 2 187 261 000 | 437 261 000 | - |
| total | 6 410 000 000 | 596 271 000 | - | 5 813 729 000 |

Source : Documents CNE

Ecart = prévisions-réalisations

+ signifie écart favorable

-signifie écart défavorable

De ce tableau on constate que en 2011, 2012 et 2013 les écarts sont défavorables respectivement de 2 065 209 000, 3 746 938 000 et 1 131 827 000 alors que en 2014 et 2015 ils sont favorables respectivement de 692 984 000 et de 437 261 000. De façon globale on constate que les écarts sont favorables. Sur toute la période considéré, on constate que l'écart est défavorable.

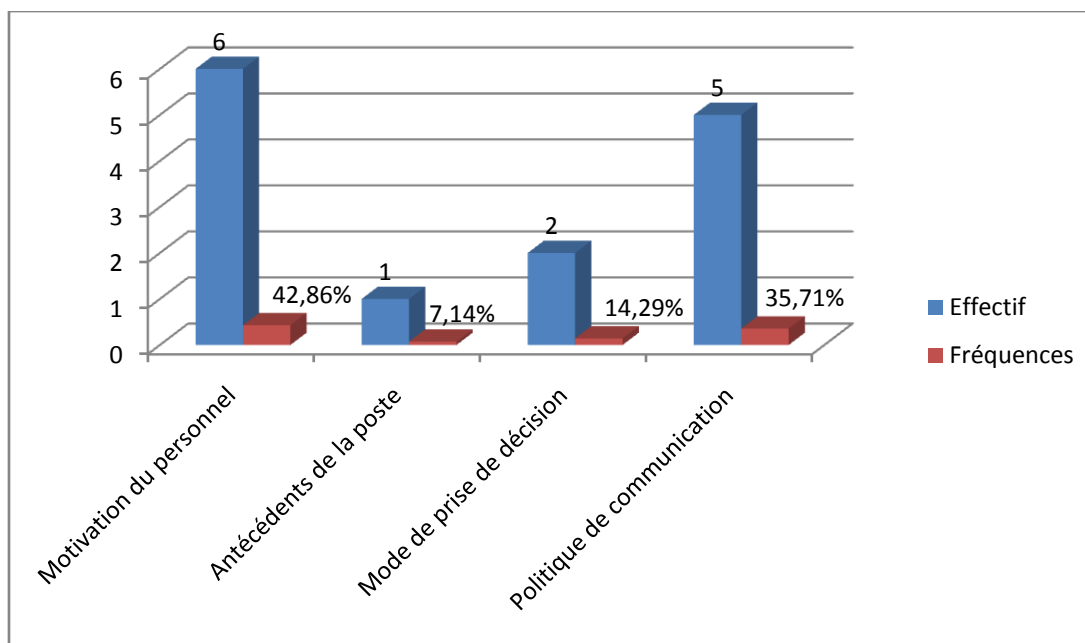
2- Présentation des données relatives à l'hypothèse n°2

Tableau n°3 : La cause principale des écarts observés entre prévisions et réalisation de l'épargne

| Elément | Effectif | Fréquences |
|----------------------------|----------|------------|
| Motivation du personnel | 06 | 42,86 % |
| Antécédents de la poste | 01 | 7,14 % |
| Mode de prise de décision | 02 | 14,29 % |
| Politique de communication | 05 | 35,71 % |
| Total | 14 | 100 % |

Source : Résultats de nos enquêtes

Graphique n°1: Histogramme de la cause principale des écarts entre prévisions et réalisations de l'épargne



Source : Résultats de nos enquêtes

De cet histogramme présentant la cause principale des écarts entre les prévisions et les réalisations, on constate que 42,86% des agents de la CNE affirment que la cause principale des écarts entre les prévisions et les réalisations est la motivation du personnel. 35,71% affirment que la cause principale est la politique de communication. 7,14% et 14,29% affirment que la

cause principale est antécédent de la poste respectivement mode de prise de décision.

Paragraphe 2 : Vérification des hypothèses

Ce paragraphe présente la vérification des hypothèses émises.

❖ Vérification de l'hypothèse n°1

Cette hypothèse stipule que la politique de collecte de l'épargne en vigueur à la CNE n'est pas efficace. La condition de vérification de cette hypothèse est que si les prévisions définies sur la période considérée sont atteintes, cette hypothèse sera vérifiée. De l'analyse du tableau n°1, il se dégage un écart globale défavorable de 5 813 729 000 sur toute la période considérée donc les prévisions de collecte ne sont pas atteinte sur la période considérée. On conclut donc que l'hypothèse n°1 est confirmée.

❖ Vérification de l'hypothèse n°2

Selon cette hypothèse, les écarts observés entre les prévisions et les réalisations de l'épargne sont dus au manque de motivation du personnel. Pour confirmer cette hypothèse, il faut que les résultats de nos enquêtes révèlent que la fréquence de la modalité de motivation du personnel soit la plus élevée. De l'analyse de l'histogramme on constate que la fréquence relative à la motivation du personnel est de 42,86 % supérieur à celle de la politique de communication qui est de 35,71 %. Cette fréquence est supérieure à celle du mode de prise de décision qui est de 14,29. Cette dernière est supérieure à la modalité de mode prise de décision qui est de 7,14 %. De tout ce qui précède, on conclut que l'hypothèse n°2 est confirmée.

Section 2 : Suggestions et conditions de mise en œuvre

Cette section présente les diverses suggestions faites à l'endroit des dirigeants de la Caisse Nationale d'Épargne pour une amélioration de sa rentabilité financière et les conditions de mise en œuvre des suggestions

Paragraphe 1 : Suggestions

Au regard de toutes ces diverses analyses et des entretiens effectués, nous suggérons aux dirigeants de la CNE de :

1- Suggestions par rapport au problème spécifique n°1

- ✓ Revoir sa politique de communication pour améliorer le niveau des épargnes nettes ;
- ✓ Faire participer les agents de la CNE aux décisions de définition des prévisions de collecte de l'épargne pour rendre efficace la politique de collecte de l'épargne ;

2- suggestions par rapport au problème spécifique n°2

- ✓ Mettre à la disposition des agents de la CNE des éléments de motivation (prime, des moyens de déplacement etc.) pour rendre efficace la politique de collecte de l'épargne par le mécanisme de l'investissement ;
- ✓ Installer des agences de la CNE dans les zones rurales pour minimiser le niveau de la concurrence ;

Paragraphe 2 : Conditions de mise en œuvre

1-Conditions de mise en œuvre des suggestions par rapport au problème spécifique n°1

- ✓ Connaître le goût des clients afin de les motiver souscrire à l'épargne ;
- ✓ Former les agents pour les rendre capables à prendre des décisions dans le but d'une bonne prévision.

2-conditions de mise en œuvre des suggestions par rapport au problème spécifique n°2

- ✓ Etablir un budget dans le cadre de la motivation du personnel ;
- ✓ Faire un état des lieux sur l'environnement afin de ne pas investir dans le vide.

Conclusion

Au cours de notre étude sur l'analyse de la mobilisation de l'épargne par les institutions financières au Bénin : cas de la Caisse Nationale d'Épargne (CNE), nous avons fait plusieurs observations qui nous ont permis d'identifier les problèmes qui minent la caisse nationale d'épargne afin de proposer des solutions pour leur résolution. Pour la réussite de cette étude, nous nous sommes donné des objectifs. L'objectif général de notre étude a été d'analyser la politique de mobilisation de l'épargne en vigueur à la CNE. Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes fixés des objectifs spécifiques qui ont été : apprécier l'efficacité de la politique de collecte de l'épargne en vigueur à la CNE ; identifier la cause principale des écarts observés entre les prévisions de collecte et les réalisations de l'épargne. Dans ces visions, nous avons collecté des données secondaires issues, des états comptables de la CNE, des états financiers de la poste, du questionnaire puis des données primaires à travers des entretiens avec les personnes ressources de la société.

L'analyse effectuée nous a permis de comprendre que la politique de collecte de l'épargne en vigueur à la CNE n'est pas efficace du fait de l'écart défavorable entre les prévisions et les réalisations. Par ailleurs, nous nous sommes rendu compte que les écarts observés entre les prévisions de collecte et les réalisations sont dus principalement au manque de motivation du personnel.

Vu l'importance de l'étude de ce sujet, nous avons proposé des solutions pour l'amélioration de la politique de mobilisation de l'épargne à la CNE. Nous pensons que la prise en compte de ces diverses solutions proposées pourrait contribuer pour peu à l'amélioration de la gestion de l'épargne à la CNE. Nous ne prétendons pas avoir étudié tous les aspects de ce sujet, nous souhaitons que les recherches ultérieures tiennent compte de cela.

Références bibliographiques

BOURBONNAIS R. et USINIER J. C (1992), la pratique de la prévision des ventes
conception de système, col, Gestion, Economica, pp12-13.

Corneille A. AGBADJIGAN et Bassirou ALASSANE : Contribution de la Technique
de Prévision à la Poste du Bénin S.A, FASEG 2014

États financiers de la Poste du Bénin de 2009 à 2014

Statistique des produits de la CNE de 2010 à 2015

Support de cours d'analyse financière approfondie 3eme année

www.google. Com. www.mémoire online.com 11 Janvier 2017

Annexes

Guide d'entretien

Bonjour mesdames et messieurs, nous sommes étudiantes en Comptabilité Audit et Contrôle de Gestion à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, à l'Université d'Abomey Calavi. Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire pour l'obtention de la licence professionnelle, nous aimerons connaître votre avis sur certains points concernant notre étude sur l'analyse de la mobilisation de l'épargne par les institutions financières au Benin : cas de la caisse nationale d'épargne (CNE) :

1- La politique de collecte de l'épargne à la CNE

.....
.....
.....

2- Les dispositions mise en place en faveur des commerciaux et autres pour se rendre sur le terrain

.....
.....
.....

3- Présentation des avantages qu'obtiennent les commerciaux

.....
.....
.....

QUESTIONNAIRE

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation de licence à la FASEG (Faculté de Science Economique et de Gestion) filière CACG (Comptabilité Audit et Contrôle de Gestion) , nous venons très respectueusement solliciter votre aide pour répondre au présent questionnaire devant nous permettre de disposer d'informations complémentaires relatives à notre sujet d'étude portant sur : << analyse de la mobilisation de l'épargne par les institutions financières au Benin : cas de la caisse nationale d'épargne (CNE)>>. Merci d'avance.

1- De quelle catégorie d'agent faites- vous partir à la CNE ?

Agent cadre Agent de maîtrise Agent d'exécution Volontaire

2- Les prévisions de collecte de l'épargne de la CNE sont-elles faites par les agents de la CNE ?

Oui ou Non

3- Participez- vous aux processus de définition des prévisions de collecte de l'épargne à la CNE ?

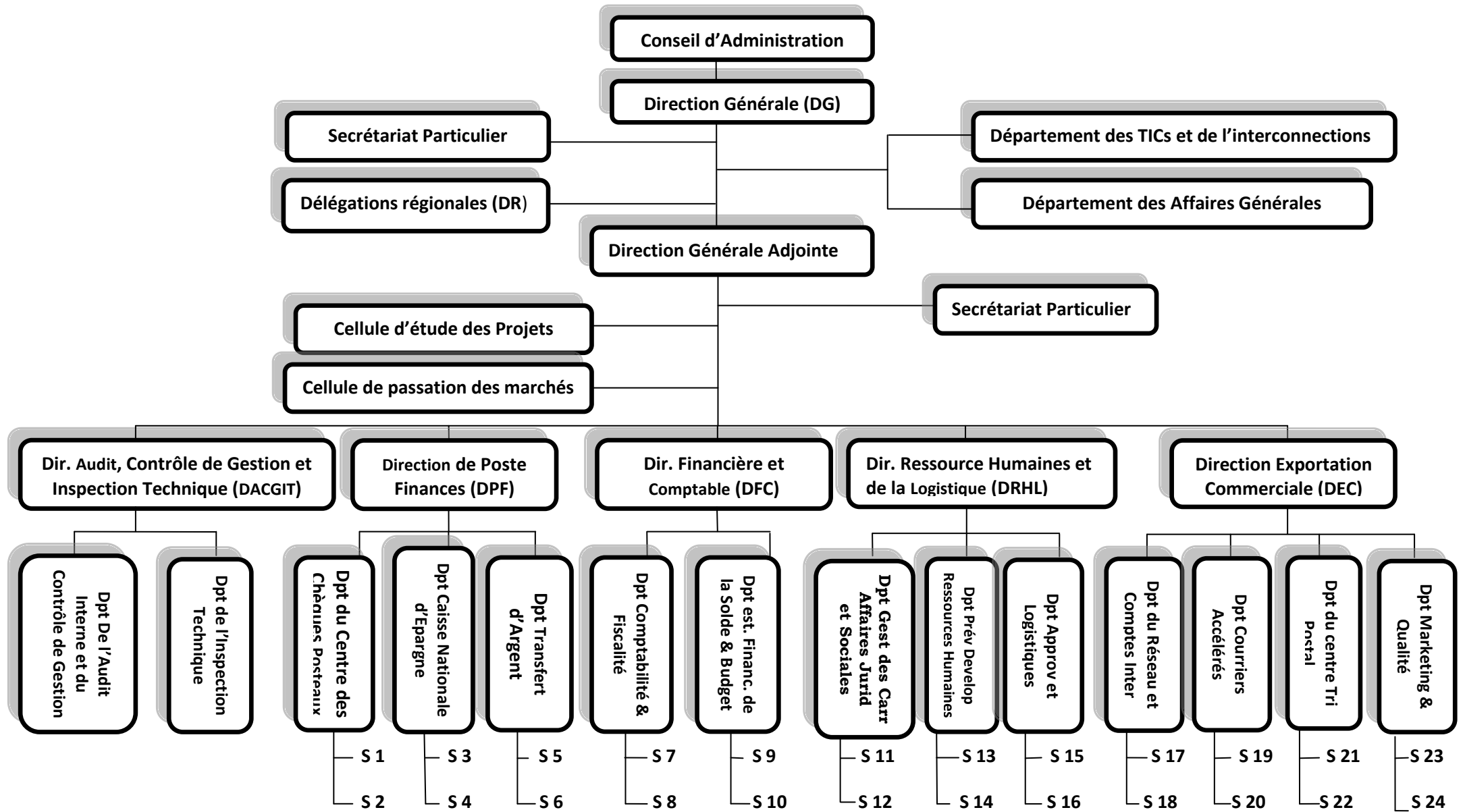
Oui ou Non

4- Quelle est selon vous la cause principale des écarts observés entre les prévisions de collecte et les réalisations ?

Motivation du personnel Politique de communication Mode de prise de décision

Antecedents de la poste

ANALYSE DE LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE PAR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES AU BENIN : CAS DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE (CNE)



ANNEXE : Organigramme de la Poste du Bénin SA

ANALYSE DE LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE PAR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES AU BENIN : CAS DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE (CNE)

Tableaux n°4 : Evolution de l'épargne de 2011-2015 à la CNE

| | PREMIERS VERSEMENTS | | VERSEMENTS ULTERIEURS | | RBRSMTS INTEGRAUX | | RBRSMTS PARTIELS | |
|------------------|----------------------------|---------------|------------------------------|----------------|--------------------------|-------------|-------------------------|----------------|
| | NOMBRE | MONTANT | NOMBRE | MONTANT | NOMBRE | MONTANT | NOMBRE | MONTANT |
| EO | 13.148 | 1.473.261.000 | 212.896 | 30.474.386.000 | 720 | 388.439.000 | 287.673 | 32.541.925.000 |
| ET | 1.048 | 43.401.000 | 10.644 | 426.657.000 | 839 | 398.860.000 | 145 | 714.000 |
| ER | 88 | 1.537.000 | 4.823 | 86.027.000 | 127 | 108.204.000 | 162 | 12.336.000 |
| PEL POSTE | 3 | 150.000 | 138 | 6.325.000 | 31 | 21.486.000 | 13 | 231.000 |
| TOTAL | 14.287 | 1.518.349.000 | 228.501 | 30.993.395.000 | 1.717 | 916.989.000 | 287.993 | 32.555.206.000 |

2011

**ANALYSE DE LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE PAR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES AU BENIN : CAS DE LA CAISSE NATIONALE
D'ÉPARGNE (CNE)**

| | PREMIERS VERSEMENTS | | VERSEMENTS ULTERIEURS | | RBRSMTS INTEGRAUX | | RBRSMTS PARTIELS | |
|----------------------|--------------------------------|---------------|----------------------------------|----------------|------------------------------|-------------|-------------------------|----------------|
| | NOMBRE | MONTANT | NOMBRE | MONTANT | NOMBRE | MONTANT | NOMBRE | MONTANT |
| EO | 11.209 | 1.218.770.000 | 187.301 | 26.674.240.000 | 622 | 245.955.000 | 282.711 | 30.135.270.000 |
| ET | 1.023 | 47.001.000 | 11.378 | 383.169.000 | 956 | 502.549.000 | 223 | 1.510.000 |
| ER | 84 | 1.782.000 | 3.532 | 70.394.000 | 143 | 118.992.000 | 192 | 13.018.000 |
| PEL POSTE | 0 | 0 | 96 | 5.228.000 | 12 | 9.524.000 | 31 | 322.000 |
| TOTAL | 12.316 | 1.267.553.000 | 202.307 | 27.133.031.000 | 1.733 | 877.020.000 | 283.157 | 30.150.120.000 |

2012

ANALYSE DE LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE PAR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES AU BENIN : CAS DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE (CNE)

| | PREMIERS VERSEMENTS | | VERSEMENTS ULTERIEURS | | RBRSMETS INTEGRAUX | | RBRSMETS PARTIELS | |
|------------------|----------------------------|---------------|------------------------------|----------------|---------------------------|-------------|--------------------------|----------------|
| | NOMBRE | MONTANT | NOMBRE | MONTANT | NOMBRE | MONTANT | NOMBRE | MONTANT |
| EO | 9.968 | 1.137.566.000 | 184.828 | 26.762.711.000 | 751 | 232.094.000 | 252.153 | 27.629.482.000 |
| ET | 961 | 79.553.000 | 10.718 | 411.939.000 | 967 | 415.849.000 | 227 | 1.135.000 |
| ER | 55 | 1.671.000 | 2.743 | 58.250.000 | 158 | 116.333.000 | 185 | 8.624.000 |
| PEL POSTE | 0 | 0 | 63 | 1.320.000 | 1 | 7.000 | 12 | 12.261.000 |
| TOTAL | 10.984 | 1.218.790.000 | 198.352 | 27.234.220.000 | 1.877 | 764.283.000 | 252.577 | 27.651.502.000 |

2013

ANALYSE DE LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE PAR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES AU BENIN : CAS DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE (CNE)

| | PREMIERS VERSEMENTS | | VERSEMENTS ULTERIEURS | | RBRSMTS INTEGRAUX | | RBRSMTS PARTIELS | |
|------------------|----------------------------|---------------|------------------------------|----------------|--------------------------|-------------|-------------------------|----------------|
| | NOMBRE | MONTANT | NOMBRE | MONTANT | NOMBRE | MONTANT | NOMBRE | MONTANT |
| EO | 14.379 | 1.436.721.000 | 197.033 | 31.160.350.000 | 647 | 337.081.000 | 259.805 | 30.441.738.000 |
| ET | 6.861 | 113.773.000 | 16.783 | 538.829.000 | 898 | 512.211.000 | 228 | 1.140.000 |
| ER | 110 | 4.432.000 | 2.484 | 63.437.000 | 83 | 84.675.000 | 131 | 12.713.000 |
| PEL POSTE | 0 | 0 | 7 | 245.000 | 6 | 6.931.000 | 1 | 60.000 |
| TOTAL | 21.350 | 1.554.926.000 | 216.307 | 31.762.861.000 | 1.628 | 940.898.000 | 260.165 | 30.455.651.000 |

2014

ANALYSE DE LA MOBILISATION DE L'ÉPARGNE PAR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES AU BENIN : CAS DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE (CNE)

| | PREMIERS VERSEMENTS | | VERSEMENTS ULTERIEURS | | RBRSMETS INTEGRAUX | | RBRSMETS PARTIELS | |
|------------------|----------------------------|---------------|------------------------------|----------------|---------------------------|---------------|--------------------------|----------------|
| | NOMBRE | MONTANT | NOMBRE | MONTANT | NOMBRE | MONTANT | NOMBRE | MONTANT |
| EO | 25.030 | 1.801.009.000 | 223.664 | 34.147.749.000 | 708 | 348.353.000 | 298.242 | 34.022.580.000 |
| ET | 17.066 | 233.365.000 | 78.064 | 1.268.130.000 | 3.732 | 829.588.000 | 2.775 | 8.050.000 |
| ER | 164 | 5.961.000 | 2.626 | 59.549.000 | 92 | 108.068.000 | 139 | 11.863.000 |
| PEL POSTE | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 | 4.114.000 | 4 | 96.000 |
| TOTAL | 42.260 | 2.040.335.000 | 304.354 | 35.475.428.000 | 4.537 | 1.290.123.000 | 301.160 | 34.042.389.000 |

2015

Source : Etats comptables DCNE/SECS

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------|
| Avertissement..... | i |
| Dédicace..... | ii |
| Dédicace..... | iii |
| Remerciements..... | iv |
| Sigles et abréviations..... | v |
| Liste des tableaux..... | vi |
| Liste des graphiques..... | vii |
| Sommaire..... | viii |
| Introduction..... | 1 |
| Chapitre1 : Cadre Institutionnelle et déroulement du stage..... | 3 |
| Section1 : Cadre Institutionnelle de l'étude..... | 4 |
| Paragraphe1 : Historique, Missions, Structure Organisationnelle de la CNE..... | 4 |
| Paragraphe2 : activités de la CNE..... | 6 |
| Section2 : Déroulement du Stage et observations..... | 10 |
| Paragraphe1 : Déroulement du stage..... | 10 |
| Paragraphe2 : observations | 12 |
| Chapitre2 : Cadre théorique de l'étude et méthodologie de recherche..... | 14 |
| Section1 : Cadre théorique de l'étude..... | 15 |
| Paragraphe1 : fondements et orientations de l'étude..... | 15 |
| 1- Problématique et intérêt de l'étude..... | 15 |
| 2- Objectifs de l'étude..... | 17 |
| 3- Hypothèse de recherche..... | 18 |
| Paragraphe2 : revue de littérature..... | 18 |
| 1- Clarification conceptuelle..... | 18 |
| 2- Synthèse des travaux antérieures | 20 |

| | |
|--|------|
| Section2 : Démarche méthodologique..... | 24 |
| Paragraphe1 : Population, échantillon et outils de collecte des données..... | 24 |
| Paragraphe2 : Traitement des données et difficultés rencontrées..... | 25 |
| 1- Traitement des données..... | 25 |
| 2- Difficultés rencontrées..... | 26 |
| Chapitre3 : Analyse des résultats et suggestions..... | 27 |
| Section1 : Analyse des résultats et vérification des hypothèses..... | 28 |
| Paragraphe1 : Présentation et analyse des résultats..... | 28 |
| 1- Présentation des données relatives à l'hypothèse n°1..... | 28 |
| 2- Présentation des données relatives à l'hypothèse n°2..... | 29 |
| Paragraphe2 : Vérification des hypothèses..... | 29 |
| Section2 : Suggestions et conditions de mise en œuvre | 31 |
| Paragraphe 1 : Suggestions..... | 31 |
| 1- Suggestions par rapport au problème spécifique n°1..... | 31 |
| 2- suggestions par rapport au problème spécifique n°2..... | 31 |
| Paragraphe 2 : Condition et mise en œuvre..... | 31 |
| 1- Conditions de mise en œuvre des suggestions par rapport au problème spécifique n°1..... | 31 |
| 2- conditions de mise en œuvre des suggestions par rapport au problème spécifique n°2 | 32 |
| Conclusion..... | 33 |
| Références bibliographiques..... | 35 |
| Annexes..... | I |
| Table des matières..... | XIII |